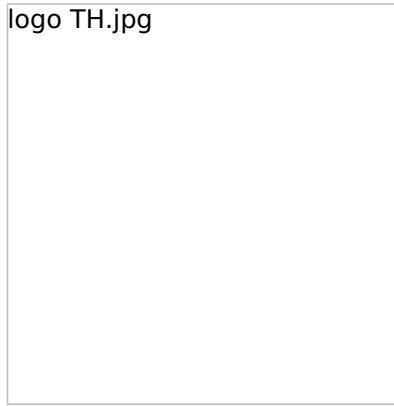


# Tourisme et Handicap

## LE LABEL D'ETAT "TOURISME & HANDICAP"

logo TH.jpg



Le **Label d'Etat "Tourisme et Handicap"** est une réponse à la demande des personnes en situation de handicap qui veulent pouvoir choisir leurs vacances et leurs loisirs en toute liberté.

Ce Label d'Etat est aussi un moyen de sensibiliser les professionnels du tourisme à l'accueil des personnes handicapées grâce aux unions professionnelles mais aussi par l'intermédiaire du réseau français d'institutionnels du tourisme.

### LE LABEL D'ETAT "TOURISME ET HANDICAP", POUR QUI ET POUR QUOI ?

Ce Label d'Etat est destiné à une clientèle à besoins spécifiques afin qu'elle puisse bénéficier d'une information fiable sur l'accessibilité des lieux de vacances et de loisirs. C'est la garantie d'un accueil efficace et adapté et d'un engagement concret du professionnel.

Le Label permet au touriste en situation de handicap d'être en parfaite autonomie quel que soit son handicap (auditif, mental, moteur et visuel).

Tous les établissements détenteurs du Label d'Etat "Tourisme et Handicap" sont répertoriés dans notre brochure départementale : Sites marqués « Tourisme & Handicap »

### COMMENT OBTENIR LE LABEL D'ETAT

Pour obtenir le Label d'Etat « Tourisme & Handicap », il vous faut contacter directement votre relais local dont le nom s'affiche en bas de page qui vous inscrira sur la nouvelle application "Plateforme de gestion des Labels du Tourisme"

Vous avez aussi la possibilité de vous autoévaluer et accéder aux grilles d'évaluation en cliquant [ici](#)

### BROCHURES ADT

□

#### brochure départementale

Elle recense toutes les structures qui ont obtenu la marque en précisant quels types de handicap sont concernés et elle est mise à jour régulièrement par notre service.

[Consultation et téléchargement](#) de la brochure

□

#### brochure des plages accessibles

Les équipements permettant l'accessibilité à ces plages sont démontés durant la période hivernale.

[Consultation et téléchargement](#) de la brochure

## Collection E-Flyers - CITH Est Occitanie

□

### brochure hébergements de Groupes adaptés en Est Occitanie

Les 5 ADT/CDT de l'Est Occitanie (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) ont souhaité mettre en lumière l'offre d'hébergements de groupes adaptée - Jeux Paralympiques Paris 2024 Clubs Sportifs Régionaux.

[Consultation et téléchargement](#) de la brochure

□

### brochure gastronomie et "Savoir Faire" :

Dans le cadre des Journées Nationales "Tourisme & Handicap" organisées par l'Association Nationale, les 5 ADT/CDT de l'Est Occitanie (Aude, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales) ont souhaité mettre en lumière leurs professionnels labellisés de la filière Gastronomie et Savoir Faire. Certains d'entre eux ont fièrement représenté le meilleur de l'Occitanie lors de la 60ème édition du Salon International de l'Agriculture 2024.

[Consultation et téléchargement](#) de la brochure

## 14ème numéro du Tourisme Accessible « Tourisme & handicaps »

□

Dans ce 14ème numéro du Tourisme Accessible édité par l'Association « Tourisme & - handicaps », la Région Est Occitanie et le département des Pyrénées-Orientales sont mis à l'honneur avec :

1. Le guide des bonnes pratiques en Occitanie Est
2. « Chez Hélène », un meublé de tourisme 3\* en montagne marqué pour les 4 types de handicap.

Pour retrouver l'intégralité de ce 14ème numéro de décembre 2023, [cliquez ici](#)

## fiches conseil

### Comment communiquer sur le web

1. Fiche pour les [Offices du Tourisme](#)
2. Fiche pour les [hébergements](#)
3. Fiche pour les [hébergements collectifs](#)
4. Fiche pour les [hébergements non ERP](#)
5. Fiche pour les [informations touristiques](#)
6. Fiche pour la [restauration](#)

## NOS ACTIONS 2023/2024

- **12 Novembre 2024** - Grande présentation des marques et labels suivis par l'ADT à destination des OT et des sociaux professionnels du département.
- **18 Octobre 2024** - Vendredi du Handicap à la MDPH sur les loisirs et le handicap
- **20 et 21 Mars 2024** - Autonomic Toulouse sur le Stand de l'Association Tourisme & Handicaps
- **26 Janvier 2024** - Rencontres du Tourisme à Prades avec l'OTI Conflent Canigó - présentation des marques « Accueil Vélo » et « Tourisme et Handicap »
- **Du 05 au 08 Juin 2023** - Présence sur le Salon Autonomic Paris
- **23 et 24 Mai 2023** - Réunion Nationale des Référents « Tourisme & Handicap » à Paris
- **14 Avril 2023** - Participation au Vendredi du Handicap au Château Royal de Collioure

□

► **Handicap : Accès libre, une plateforme pour recenser les lieux accessibles près de chez soi**

La plateforme de service public "**Accès libre**", créée par des agents de l'État, permet de recenser les lieux accessibles aux personnes en situation de handicap près de chez soi.

De plus en plus de lieux publics, mais aussi des cinémas, cafés, restaurants ou attractions touristiques sont recensés ; car le quotidien peut vite ressembler à un parcours du combattant pour les personnes en situation de handicap.

Pour recenser tous les lieux accessibles aux fauteuils roulants, aux personnes non voyantes, malentendantes ou encore atteintes de handicap mental, des agents de l'État ont créé la **plateforme Accès libre**. Le service fonctionne par recherche géographique : en rentrant une adresse, une ville ou un type de service dans le moteur de recherche, on accède aux différents lieux renseignés dans la zone voulue.

Accéder à la plateforme "[Accès libre](#)" en cliquant ici

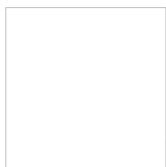
## Établissements de proximité : commerces, hôtels, cafés, restaurants... L'État vous aide à financer vos travaux et équipements de mise en accessibilité jusqu'en 2028.

Le Fonds accessibilité permettra de financer :

- ✓ des équipements de mise en accessibilité : rampe d'accès, sanitaire avec barre d'appui, chambres adaptées pour les personnes à mobilité réduite,
  - ✓ des travaux de mise en accessibilité : travaux d'installation d'une rampe d'accès, travaux pour agrandir la largeur des couloirs, pour supprimer une marche à l'entrée,
  - ✓ le diagnostic des conditions d'accessibilité de votre établissement. C'est-à-dire l'identification des actions de mise en accessibilité à mener,
  - ✓ les dépenses d'ingénierie et d'assistance à maîtrise d'ouvrage lors de l'accompagnement par un maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux.
- [Plus d'informations](#)
  - [Dépôt des dossiers](#)

Pour l'accompagnement et le suivi des dossiers se rapprocher de la CCI Pyrénées-Orientales : [accessibilite@pyrenees-orientales.cci.fr](mailto:accessibilite@pyrenees-orientales.cci.fr) ou **04 68 35 98 80**.

## Frise chronologique 2019/2023



### formations diverses

#### ► Formations Tourisme Accessible : Des formations pour tous, pour un accueil et une offre adaptée

[Diverses formations](#) existent afin de vous accompagner : accueil des personnes en situation de handicap, e-communication de l'offre "Tourisme & Handicap", adaptation de l'offre, animation d'une visite pour les personnes en situation de handicap.

- Formations sur Plan Régional de Formations - CRTL Occitanie : pour tous;
- Formations Tourisme & Compétence : pour les organisme de tourisme uniquement,
- Formations Handi'Tour Guide : pour les professionnels, les guides conférenciers, les structures recevant du public,
- Autres formations ....

#### ► Sortie du nouveau E-learning pour améliorer l'accessibilité de la culture

Le saviez- vous ? Seulement 37 % des musées ont un personnel formé à l'accueil des publics en situation de

handicap et seulement 535 musées sur 8 000 disposent de la Marque d'Etat « Tourisme & Handicap ». En effet, la majorité des établissements culturels ne sont aujourd'hui pas adaptés et formés à recevoir des personnes en situation de handicap ce qui a pour conséquence d'exclure un peu plus ces publics du monde de la culture et de la société en général.

**Pour répondre à cette problématique d'exclusion**, Make.org Foundation, l'Association « Tourisme et Handicaps » et Action Handicap France annoncent le lancement du E-learning gratuit « Mon Musée Accessible », dont ADN Tourisme a été bêta-testeur.

⇒ **3 buts :**

- Sensibiliser le personnel des institutions culturelles à l'accessibilité sur leur périmètre métier
- Inciter les établissements à s'engager dans une démarche plus ambitieuse d'accessibilité
- Enclencher un processus vers la marque d'Etat "Tourisme & Handicap"

◆ A destination de **2 000 musées** pour former **75 % du personnel**

◆ **8 modules** de formation de **30 minutes** chacun avec **14 témoignages**

◆ **Gratuit**

Pour vous inscrire et commencer la formation cliquez [ici](#) et [vidéo](#) de **présentation du dispositif**

## **votre contact - annouck forcadell**

contact af

[annouck.forcadell@adt66.com](mailto:annouck.forcadell@adt66.com)

04.68.51.52.76

**ADT des Pyrénées-Orientales** - 2 Boulevard des Pyrénées - 66005 Perpignan France  
[info@adt66.com](mailto:info@adt66.com) [+33 \(0\) 4 68 51 52 53](tel:+33298515253)